



**Programme d'Appui à la Société Civile
et à la Bonne Gouvernance
(PASOC)**



**Annexe A :
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION**

9^{ème} Fonds européen de développement

Référence: PASOC/2008/AP1/C1

Date limite de réception
des notes succinctes de présentation et des demandes :
25 Août 2008 à 15 heures

Nom du demandeur:	Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG)	
Titre de l'action:	Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs Locaux et de Réalisations des Projets de Plans de Développement Local	
Lieu(x) de l'action:	Communes de Foum Gleita, M'bout et Néré Walo (Région du Gorgol)	
Total des coûts éligibles de l'action (A)	Montant requis par le PASOC (B)	% Total des coûts éligibles de l'action (B/Ax100)
14 278 450 MRO	9 000 000 MRO	63.3 %
Durée totale de l'action:	12 mois	

Dossier N°	
------------	--

(pour usage interne seulement)

Coordonnées pertinentes dans le cadre de cette action:	
Adresse postale :	Association des Maires et Parlementaires du Gorgol Centre Régional d'Appui aux Collectivités locales du Gorgol. BP 60 KAEDI MAURITANIE
Numéro de téléphone: Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	Fixe : 002225336378 Port : 002226442355 / 002222045690
Numéro de fax: Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	/
Personne de contact pour cette action:	M. SY ADAMA
Adresse e-mail de la personne de contact:	president.ampg@yahoo.fr

Tout changement relatif aux adresses, numéros de téléphone, numéros de fax et en particulier à l'adresse e-mail, doit être notifié par écrit au PASOC. Celui-ci ne sera pas tenu responsable s'il n'est pas en mesure de contacter le demandeur.

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION

1. Pertinence de l'action :

La zone d'intervention du projet concerne les communes de *Néré-Walo, M'bout et Fom Gleita* de la région du Gorgol, située au sud de la Mauritanie à la frontière avec le Sénégal.

La région du Gorgol est considérée comme la deuxième région la plus pauvre de Mauritanie après le Guidimaka, sa population avoisine les 250 000 habitants soit presque 10 % de la population du pays.

La décentralisation en Mauritanie est assez récente, elle date de 1987. Aujourd'hui, les communes et la société civile se trouvent à un moment crucial de leur développement en Mauritanie. A la fois, elles s'approprient de mieux en mieux le cadre juridique de la décentralisation, et les populations expriment auprès des communes des demandes auxquelles il faut pouvoir répondre.

Face au nombre de ces demandes, à leur variété, à leur niveau de priorité, et aux moyens qu'elles nécessitent pour leur mise en œuvre, les communes doivent se doter d'outils de planification adéquats. Le plan de développement communal devient alors le moyen de répondre aux besoins des populations, en permettant d'établir des priorités par rapport aux actions à mener.

Les enquêtes réalisées au sein des communes de la wilaya, les formations exécutées au Centre Régional d'Appui aux Collectivités Locales du Gorgol (CRACLG), les séminaires effectués avec les élus, les échanges avec la société civile, les événements organisés avec les partenaires et acteurs de développement pour la région permettent aux membres de l'AMPG de bénéficier aujourd'hui d'une vision globale et concertée de la wilaya du Gorgol.

On constate au cours de ces dernières années un intérêt croissant de la part des acteurs locaux de bénéficier d'un Plan de Développement Communal ou Local (PDC/PDL) au sein de leur commune. Dans le gorgol, différents acteurs de développement contribuent à la mise en place d'outils permettant aux populations locales de faire émerger des projets concertés au sein de leur(s) commune(s).

Cependant, la mise en œuvre des activités à l'issue de l'élaboration de Plan de Développement Communal / Local (PDC / PDL) reste limitée. Malgré, une réelle volonté de réaliser des activités de la part de l'ensemble des acteurs locaux réunissant population et élus, la « dynamique projet » n'est pas suffisamment existante. Les instances de concertations animées par l'agent de développement font émerger des projets concertés, les communes les évaluent mais l'étape de l'élaboration à la réalisation de projet est trop rarement franchie.

En effet, la faible expérience en gestion de projet de la société civile d'une part et en maîtrise d'ouvrage pour les communes d'autre part, renforcé par un manque d'information sur les possibilités actuelles de valoriser leurs initiatives afin de mobiliser des partenaires techniques ou d'obtenir d'autres moyens financiers expliquent le manque de réalisations d'activités.

Le dispositif juridique régissant le développement et la lutte contre la pauvreté en Mauritanie prône formellement la mise en œuvre de démarches participatives dans la planification du développement. Plusieurs textes normatifs reconnaissent expressément, le droit à plusieurs familles d'acteurs (institutionnels, associatifs et économiques) à participer à la planification et à la mise en œuvre du développement. Ce projet rentre dans le cadre des programmes Régionaux de lutte contre la Pauvreté (PRLP) assurant une cohérence des stratégies et programme de développement au niveau régional et y fixe les actions prioritaires.

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les populations des communes de *Néré - Walo, M'bout et Fom Gleita*, représentant une population d'environ 35 000 habitants.

Les trois autres communes de la wilaya du Gorgol ciblées par le PASOC, Kaédi, Monguel et Moit ne bénéficient pas à ce jour d'outil de concertation existant ou de document stratégique suffisants à la bonne réalisation de ce projet.

L'ensemble des communautés est ciblé (soninké, maure et pulaar) bénéficieront des impacts positifs de l'action puisque l'approche d'intervention est territoriale. Plus spécifiquement, les groupes cibles sont les femmes et les jeunes, souvent les premières victimes des situations d'extrême pauvreté.

Les acteurs locaux des territoires concernés :

- Les élus, qui sont bénéficiaires du projet
- Les membres du Cadre de Concertation Communal et du Comité de Développement Local
- Les agents de développement local recrutés par les communes

2. Description de l'action et de son efficacité :

Ce projet répond à deux objectifs généraux : « *contribuer au développement économique et social de la région du Gorgol et renforcer les conditions de participation et de prise en charge des populations et de leur propre développement.* »

L'objectif spécifique est « *d'accompagner les acteurs locaux à mettre en œuvre les projets inscrits dans le Plan de Développement Communal / Local des communes de Néré Walo, M'bout et Foum Gleita.* »

Voici un détail des résultats attendus et des activités qui seront réalisées afin d'y parvenir :

Résultat 1 : Les capacités de la société civile sont renforcées dans leur participation au processus de développement local.

Activité 1 : Réaliser des formations pour les acteurs locaux de développement.

Activité 2 : Organiser des visites d'échanges « personnels communaux, société civile, élus ».

Activité 3 : Accompagner l'agent de développement à la planification / réalisation des activités.

Activité 4 : Sensibiliser les personnels communaux au processus de concertation

Résultat 2 : Les projets montés par les acteurs locaux sont valorisés et diffusés.

Activité 1 : Evaluer les documents de présentation de projets inscrits dans le PDC/ PDL.

Activité 2 : Accompagner les acteurs locaux à monter et présenter leurs projets.

Activité 3 : Favoriser la diffusion de projets à l'ensemble des acteurs et bailleurs.

Résultat 3 : Les capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux sont renforcées par la réalisation de projets dans leur commune.

Activité 1 : Accompagner la réalisation de projets inscrits dans le PDC/ PDL par un co-financement via la création d'un fond d'Appui.

Activité 2 : Organiser un suivi des projets par le Comité d'Attribution Technique (CAT) et par les Instances de Concertation Communale (ICC).

Le projet consiste à *accompagner les acteurs locaux à mettre en œuvre les projets inscrits dans le Plan de Développement Communal / Local pour les communes de Néré Walo, M'bout et Foum Gleita.*

La cellule en charge du projet disposera de locaux au sein du Centre Régional d'Appui aux Collectivités Locales du Gorgol (CRACLG), basé à Kaédi. Le personnel du projet travaillera en collaboration avec le personnel du centre et pourra ainsi bénéficier de leur expérience unique, et viendra renforcer ses activités actuellement proposées qui se concentrent autour de trois axes principaux :

- Organiser des formations et développer des échanges de pratiques.
- Recueillir de la documentation et diffuser de l'information.
- Etre un centre de ressource et d'appui conseil, au développement local et communal.

Le CRACLG piloté par l'AMPG est soutenu financièrement par le Conseil Régional du Centre dans le cadre du projet de coopération décentralisée. Les ressources humaines sont composées de trois personnes dont deux salariés mauritaniens et un volontaire du Progrès (Français). De plus, le Conseil

Régional cofinance le programme PAIDEL pour le Gorgol dans le cadre d'une convention de partenariat avec le *Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural* (GRDR), un second volontaire du progrès se trouve détaché auprès de la cellule d'appui du GRDR à Kaédi pour mener à bien ce processus qui vise une intervention dans 10 communes sur une période de 3 ans s'achevant en octobre 2009.

Durabilité de l'action :

Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat établi, entre l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG) et le Conseil Régional du Centre « France », tous deux co-maîtres d'ouvrage du projet de coopération décentralisée établi en 2002. Ce projet a pour vocation de renforcer les capacités d'action du projet de coopération décentralisée, mais aussi d'améliorer la lisibilité et l'efficacité des actions menées par le GRDR dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL), mené au niveau du Gorgol.

En effet, ce projet permettra d'aller au bout de la démarche du processus de concertation et de planification en offrant la possibilité de mettre en œuvre les actions prioritaires définies dans les PDC/PDL aux acteurs de développement locaux.

Ce projet, par l'accompagnement des acteurs, s'efforce de mettre en place des conditions permettant aux acteurs locaux de prendre en charge le développement de leur propre territoire. En effet, le déroulement du processus de développement dans un territoire communal, basé sur la concertation et la participation de la population à la mise en œuvre d'actions permet tant entre autre de :

- **Renforcer la démocratie locale** par la légitimation mutuelle et la concertation entre les élus et leurs populations.
- **Améliorer l'environnement infrastructurel** par la réalisation de projets au sein des communes.
- **Participer à la structuration de couches marginalisées** tel que les jeunes, les femmes, analphabètes... via leur participation aux débats et aux prises de décisions.
- **Renforcer les capacités de la société civile** à mettre en place, gérer et entretenir des équipements de base.